Université Rennes 2

Comité d'éthique de la recherche

Dès lors que les activités de recherche impliquent une interaction avec la personne humaine, des considérations juridiques et éthiques sont en jeu.

Au sein de l'université Rennes 2, le Comité d'Éthique de la Recherche, en lien avec la direction des affaires juridiques et institutionnelles, a une mission prioritaire, celle de l'examen des projets de recherche qui lui seront adressés et qui nécessitent des attestations de conformité éthique (projets de recherche européens, internationaux, etc.). Cet examen des projets se fait avant le dépôt d'un projet de recherche. Étant donné que de nombreuses revues exigent aujourd'hui une attestation éthique pour la publication d'articles, il est fortement recommandé aux porteurs de projet de faire une demande avant la réalisation de la recherche.

Le CER a une mission secondaire de conseil, pour répondre aux besoins d'information des collègues sur les questions d'éthique de la recherche.

Le CER de l'université Rennes 2 est saisi par les chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de recherche permanents, post-doctorants et ATER des unités de recherche de l'université Rennes 2, et membres du personnel de l'université Rennes 2.

Enfin, le CER de l'université Rennes 2 n'a pas les compétences d'un comité de protection des personnes (CPP), et n'examine donc pas les dossiers de projets de recherches impliquant la personne humaine, tels que définis dans la loi Jardé (cf. Article L 1121-1 du Code de la Santé Publique).

Ainsi, sont hors loi Jardé, et pouvant donc être examinées en comité d'éthique, les recherches non pratiquées sur l'être humain ou pratiquées sur l'être humain mais n'ayant pas pour finalité le développement des connaissances biologiques ou médicales.

Composition

Le Comité d'Éthique de la Recherche est composé de 22 membres institutionnels, enseignants-chercheurs et administratifs:

Membres institutionnels:

- Président du comité : Nicolas Michinov
- Vice-président Recherche : Jérôme Eneau
- Vice-président Sciences et Société, partenariat : Benoit Feildel
- Référente Intégrité scientifique: Alexandra Filhon

Membres chercheures et chercheurs:

- Sociologie: Anne Le Bris

- Psychologie: Nicolas Michinov, Audrey Noël, Jean-Charles David et Lyasmine Kessaci
- STAPS: Geneviève Cabagno, Pauline Caille, Solène Le Douairon Lahaye et Frédérique Roux

- Droit-Gestion-Economie et Sciences Politiques: *siège vacant*
- Sciences du langage: Camille Dupret
- Sciences de l'éducation: Marianne Trainoir
- Arts: Laurence Corbel
- Lettres: Fabienne Pomel
- Langues: William Kelleher
- représentant des doctorantes et doctorants : Bleuñvenn Erussard (Musicologie) et Taylor Still (Études Irlandaises).

Membres chercheures et chercheurs hors Rennes 2:

- Karine Gallopel-Morvan, EHESP
- Alice Picard, EHESP
- Jacques PRIOUX, ENS

Membres administratifs:

- Directeur de la direction de la recherche et de la valorisation: Yvan Coadour
- Déléguée à la protection des données / Directrice des affaires juridiques et institutionnelles: Inès Rauturier

Fonctionnement

Le Comité d'Éthique de la Recherche se réunit chaque mois.

Avant examen en CER, les dossiers sont au préalable enregistrés à la Direction de la recherche et de la valorisation (DRV) et transmis au service juridique pour vérifier le respect des règles juridiques relatives à la collecte, au traitement et à la sauvegarde des données de la recherche.

Les dossiers doivent être envoyés au plus tard 15 jours avant la date de tenue du comité pour examen.

Après l'examen en CER, des demandes de modifications ou des compléments d'information peuvent être adressés aux porteurs de projets.

Les porteurs et porteuses de projets doivent anticiper au maximum leur demande d'attestation. Le délai entre le dépôt du dossier et son examen en séance peut être de un à deux mois.

Dans le cas d'un projet impliquant plusieurs établissements français, un seul comité éthique doit être sollicité et une seule attestation ne sera délivrée pour un même projet de recherche.

Calendrier des séances du comité d'éthique 2026-2027

- lundi 14 septembre 2026
- lundi 12 octobre 2026
- lundi 9 novembre 2026
- lundi 14 décembre 2026
- lundi 11 janvier 2027
- lundi 8 février 2027
- lundi 8 mars 2027
- lundi 12 avril 2027
- lundi 10 mai 2027
- lundi 7 juin 2027
- lundi 5 juillet 2027

Contact
Responsable du Comité d’Éthique de la Recherche de l'université Rennes 2

Nicolas Michinov

Secrétariat du Comité d’Éthique de la Recherche

Thelma Darrac-Jouan

Dossiers de demandes d'attestations

Remplissez le formulaire de demande d'attestation à l'éthique (uniquement pour les universitaires de l'Université Rennes 2).

Pour les autres universitaires (ENS et EHESP) qui souhaiteraient avoir le formulaire en version papier, adressez votre demande à: adm-comrech-drv [at] listes.univ-rennes2.fr (adm-comrech-drv[at]listes[dot]univ-rennes2[dot]fr)

Fichiers associés
Règlement Intérieur du Comité d'éthique de la recherchePublié le 11 février 2026